

COUPLES DE MÊME SEXE AU CANADA: PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET STRUCTURES FAMILIALES

par Solène Lardoux, Virginie Boulet et Mona Greenbaum

Solène Lardoux est professeure au département de démographie à l'Université de Montréal et chercheure régulière du partenariat Familles en mouvance.

Virginie Boulet est candidate à la maîtrise au département de démographie de l'Université de Montréal.

Mona Greenbaum est directrice de la Coalition des familles LGBT.

MISE EN CONTEXTE

Notre étude vise à présenter un portrait statistique des couples de même sexe dont les deux partenaires vivent ensemble dans le même logement, au Canada. Selon les résultats du dernier recensement de 2016 (Statistique Canada 2016), on dénombre 72 880 couples de même sexe corésident en 2016, ce qui représente, soit 0,9 % de l'ensemble des couples au Canada (0,8% en 2011, de l'ensemble des couples au Canada. en France ce pourcentage était de 1% des couples en 2013, et de 1,4% aux États-Unis. Un chiffre qui reste néanmoins en deçà de la réalité que l'on retrouve en 2015). aux États-Unis, par exemple, où, soit moins que la proportion de 1,4 % observée en 2015 était de 1,4% aux États-Unis. (Statistique Canada, 2016).

Au Canada, le tiers de ces couples était marié au moment du recensement et un couple sur huit corésidait avec des enfants. À titre comparatif, c'était environ un couple de même sexe sur cinq qui était marié et un sur six qui corésidait avec au moins un enfant aux

États-Unis en 2010 (Gates et Cooke, 2011). Au Canada, les couples de même sexe sont plus souvent mariés (le tiers au moment du recensement) qu'aux États-Unis (où un couple sur 5 était marié en 2010) (Gates et Cooke, 2011). Dans certains cas, les couples de même sexe corésident avec des enfants (un sur huit). À titre comparatif, c'était environ un couple de même sexe sur six qui corésidait avec au moins un enfant aux États-Unis en 2010 (bis); et en France, un couple de même sexe sur dix résidait avec un enfant.

L'expression « famille homoparentale » désigne les familles dans lesquelles au moins un parent est homosexuel ou qui comprennent deux parents de même sexe. Elles résultent soit de : 1) une recombinaison familiale avec un partenaire de même sexe, après une séparation d'une union hétérosexuelle dans laquelle les enfants étaient nés ; 2) l'adoption par une personne homosexuelle ou par un couple de même sexe ; 3) la procréation médicalement assistée avec un tiers donneur connu ou inconnu ; 4) la gestation pour

autrui (GPA) avec prélèvement de son sperme pour un homme homosexuel ; 5) la coparentalité planifiée entre une femme ou un couple de femmes, et un homme ou un couple d'hommes (Tremblay et Julien 2004).

Rappelons que la coparentalité peut être soit procréative lorsqu'un tiers intervient comme donneur de gamètes (sperme ou ovules), soit pluriparentale quand une troisième ou quatrième personne, avec ou sans lien génétique, décide de fonder une famille et d'assumer un rôle parental. Il existe des compositions familiales qui ne sont ni légalement reconnues ni représentées dans les statistiques, comme dans les cas où trois hommes décident d'adopter un enfant ensemble; on ne connaît pas non plus la nature des liens entre les parents (amicaux ou pluriamouroux, par exemple).

En France, une enquête sur le fonctionnement familial et conjugal des familles homoparentales (Enquête FHP – Familles HomoParentales) menée en 2012, permet de constater que les modalités d'arrivée des enfants diffèrent entre les couples féminins et masculins : chez les premières, la procréation médicalement assistée (PMA) avec un tiers donneur est la plus répandue (51 % des couples), suivi de la reconstitution familiale (18 % de ces couples) alors que chez les seconds, cette dernière modalité est la plus fréquente (42 % des couples) et le recours à la gestation pour autrui (GPA) arrive deuxième (22 % des couples), même si cette pratique est interdite en France (Gross, Courdurières et De Federico, 2014). Au Québec, à notre connaissance, nous ne possédons pas d'enquête équivalente permettant de différencier quantitativement les modalités. Francoeur et coll. (2015) notent que « la reconstitution familiale semble demeurer à la source de la formation de bon nombre de familles homoparentales, surtout celles dont les conjoints sont plus âgés ».

Des unions reconnues légalement... et socialement?

La reconnaissance des unions entre conjoints de même sexe et des familles homoparentales est récente au Canada ; le mariage des conjoints de même sexe est légal au Canada depuis juillet 2005, alors que la filiation était déjà reconnue par législation (en 2002 au Québec) ou par jurisprudence (en 1995 en Ontario)

dans plusieurs provinces canadiennes. Très peu d'études démographiques ont été menées à ce sujet et les effets des nouvelles législations restent à découvrir. Par ailleurs, bien que les relations entre conjoints de même sexe bénéficient d'une approbation sociale grandissante, il n'en demeure pas moins que l'homophobie et la stigmatisation sont toujours des enjeux. Par exemple, les résultats d'un sondage Léger Marketing (2014) montraient que parmi les 1 511 Canadiens âgés de 18 ans et plus, ceux et celles qui connaissaient mieux les termes de familles homoparentales étaient notamment le groupe des 18-24 ans et les résidents du Québec. Parmi l'ensemble des Canadiens interrogés, le tiers considérait qu'un enfant devait avoir des parents de sexes opposés pour se développer pleinement. Une meilleure connaissance des caractéristiques démographiques relatives à l'univers familial de la sous-population minoritaire des familles homoparentales pourrait être utile dans la mobilisation des ressources d'aide et de sensibilisation.

LA PRÉSENTE ÉTUDE

Au regard des législations récentes et de la possibilité relativement nouvelle (depuis 2001) de distinguer les couples de même sexe au recensement, on propose ici de dresser leur portrait statistique selon les types d'unions, la présence d'enfants au foyer et la distribution géographique. L'échantillon issu de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 est constitué des individus qui ont déclaré vivre en couple avec une personne de même sexe. Les résidents des territoires ainsi que ceux des réserves indiennes ont été exclus pour des raisons d'effectifs. Seuls les couples dont les deux partenaires étaient âgés de 20 ans ou plus au moment de la collecte des données ont été retenus pour faciliter la classification par âge des individus et pour éviter les risques de divulgation dans la compilation des résultats par lieu de résidence pour les jeunes de moins de 20 ans.

Notons que cette étude concerne les couples de même sexe et non pas l'orientation sexuelle. Bien que l'on puisse supposer qu'une part importante des individus sélectionnés s'identifient comme gais ou

Couples de même sexe au Canada

lesbiennes, aucune étiquette relative à l'orientation sexuelle ne peut être utilisée pour identifier les individus qui composent notre échantillon. La présente étude concerne seulement les individus qui ont déclaré corésider avec leur conjoint de même sexe lors du recensement de sorte qu'on ne peut pas tirer de conclusions sur la population LGBT dans son ensemble au Canada. De plus, il est fort probable que les statistiques issues des données du recensement sous-estiment l'effectif des familles LGBT malgré de possibles erreurs d'attribution en raison de la corésidence de deux personnes de même sexe, deux sœurs par exemple, avec un enfant. En effet, on ne peut pas dénombrer dans le contexte de cette étude les familles séparées, celles avec des enfants conçus dans des relations hétérosexuelles au sein d'une union non reconnue légalement (pluri-moureuse ou pluriparentale, par exemple), ou encore les personnes qui, pour diverses raisons, ne divulguent pas leur situation familiale.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Lieu de résidence

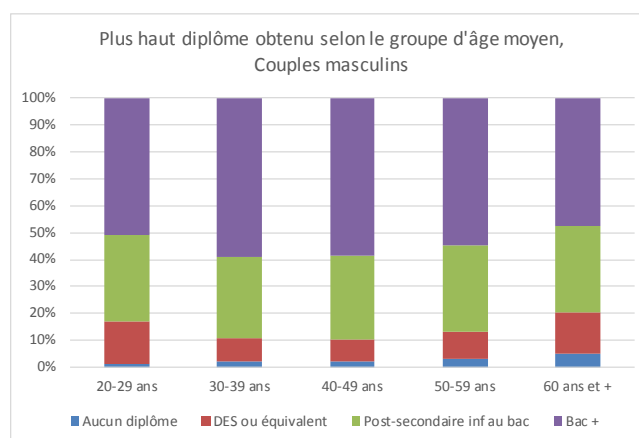
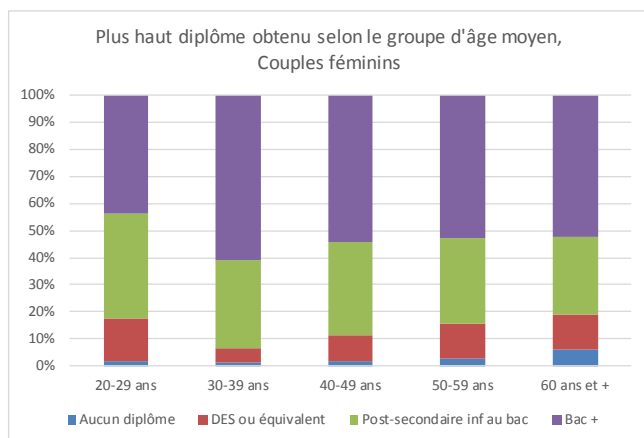
En 2011, la répartition des couples de même sexe à travers les provinces est semblable à celle observée pour les couples de sexes opposés, hormis une légère surreprésentation des couples masculins au Québec (parmi l'ensemble des couples d'hommes au Canada, 29 % vivent au Québec contre 23 % des couples de sexes opposés).

De façon générale, les couples de même sexe vivent plus souvent en ville puisque 70 % des couples fémi-

nins et 78 % des couples masculins dénombrés vivaient dans un centre urbain de plus de 100 000 habitants, contre 58 % des couples hétérosexuels. Cependant, aux groupes d'âge les plus élevés, les parts d'urbains diminuent au profit des résidents des régions rurales de moins de 1000 habitants, où l'on retrouve environ un couple de même sexe sur cinq parmi ceux âgés de 60 ans et plus.

Niveaux de scolarité

Les individus qui ont déclaré vivre en couple avec une personne de même sexe sont plus scolarisés (9 sur 12 détiennent un diplôme d'études postsecondaires) que ceux en couple de sexes opposés (8 personnes en couple hétérosexuel sur 12). Entre 20 et 29 ans, 70 % des femmes en couple de même sexe, ont atteint un niveau scolaire postsecondaire, alors qu'il s'agit de 68 % pour les femmes en union hétérosexuelle. Par contre, pour les femmes âgées de 60 ans ou plus, l'écart entre les types de couples est plus grand (68 % et 43 % respectivement). Pour les hommes, l'écart varie de 5 points de pourcentage parmi ceux de 20 à 29 ans à 13 points de pourcentage parmi ceux de 60 ans et plus. Les pourcentages des hommes et des femmes, diplômés du postsecondaire vivant avec un conjoint de même sexe, sont les mêmes aux différents groupes d'âge, contrairement au cas des conjoints de couples de sexes opposés. Ces résultats suggèrent des effets de sélection selon l'âge et le niveau de scolarité des personnes corésidant avec un.e partenaire de même sexe.



Lieu d'origine

Parmi les femmes en couple de même sexe, 20 % sont nées à l'extérieur du Canada alors que c'était 25 % des hommes en couple masculin et des personnes en couple de sexes opposés.

STRUCTURES FAMILIALES

Mariage

En 2011, les pourcentages des couples féminins et masculins qui ont déclaré vivre ensemble maritalement atteignaient 32 %. Les données montrent toutefois des variations en fonction des groupes d'âge moyen des couples. Le plus haut pourcentage de couples de même sexe mariés est parmi les 30-39 ans (41 % pour les hommes et 37 % pour les femmes).

Au Québec, à l'instar des couples de sexes opposés, les couples de même sexe se marient moins que ceux vivant dans les autres provinces canadiennes ; 20 % des couples de même sexe sont mariés au Québec alors que la barre des 30 % était franchie dans les autres régions.

Enfants

En ce qui concerne les familles homoparentales, 10 % des couples de même sexe dénombrés ont déclaré vivre avec au moins un enfant (18 % des couples féminins et 4 % des couples masculins), comparativement à 53 % des ménages dirigés par des couples de sexes opposés. En 2016, 12 % des couples de même sexe cohabitent avec des enfants, comparativement à 51 % des couples de sexe opposé (Statistique Canada, 2016). Le nombre moyen d'enfants parmi les couples vivant avec au moins un enfant diffère très peu entre ceux de même sexe (1,5 enfants) et ceux de sexes opposés (1,8 enfants).

Les couples de même sexe vivant avec au moins un enfant sont plus souvent mariés, soit 40 % des couples féminins et 54 % des couples masculins. Toutefois, les ménages avec enfants dont les parents sont mariés ne semblent pas compter plus d'enfants que ceux ayant opté pour l'union libre. Les couples masculins dont au moins un partenaire est né à l'étranger ont plus souvent au moins un enfant vivant dans le ménage que

ceux dont les deux partenaires sont natifs du Canada (45 % contre 32 %).

Parmi les couples avec des enfants de moins de 10 ans, la majorité forme des familles nucléaires (66 % chez les couples de femmes et 72 % chez les couples d'hommes) alors que la présence d'enfants plus âgés est davantage associée aux familles recomposées (71 % chez les femmes et 57 % chez les hommes).

Parmi les couples vivant avec au moins un enfant, le tiers des couples féminins et le quart des couples masculins vivaient avec un enfant de moins de 5 ans dans le ménage. Bien que 43 % des familles dirigées par deux femmes et 50 % de celles dirigées par deux hommes soient de type nucléaire, on observe des nuances lorsqu'on considère l'âge des enfants présents. Notons que, dans tous les cas, les proportions de familles nucléaires sont plus élevées chez les couples masculins que féminins¹. La distribution des couples de même sexe vivant avec au moins un enfant ne diffère pas selon le lieu de résidence urbain ou rural. On observe cependant une surreprésentation des couples masculins vivant avec des enfants dans une région rurale de moins de 1000 habitants (18 % contre 11 % de l'ensemble des couples masculins).

Différence d'âge entre les partenaires

La différence d'âge moyenne entre partenaires était de cinq ans chez les couples féminins et de sept ans chez les couples masculins, comparativement à quatre ans chez les couples de sexes opposés. Cependant, lorsque l'on tient compte de l'âge moyen des partenaires, on remarque un effet de génération : chez les hommes, l'écart d'âge moyen passe de trois ans et demi pour ceux qui sont dans la vingtaine en 2011 à huit ans pour ceux âgés de 50 à 59 ans en 2011. Par contraste, chez les femmes, il passe de deux ans et demi à six ans. Parmi les couples vivant avec au moins un enfant, les différences s'estompent entre couples féminins et masculins, la différence d'âge moyenne étant d'environ cinq ans.

1. Dans le cas de séparations parentales, la garde des enfants est encore aujourd'hui plus souvent accordée aux mères, ce qui peut occasionner une sous-représentation des hommes formant une famille recomposée.

LE CAS DES PRAIRIES

Un cas surprenant est celui des couples masculins dans les Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) où près de la moitié des hommes en couple de même sexe de cette région ont déclaré être nés à l'extérieur du Canada et, parmi ceux-ci, plus de la moitié (un peu plus de 2 500 individus) sont nés aux Philippines. Comparativement, à l'échelle du Canada, les hommes en couple de même sexe provenant des Philippines ne représentent que 17 % des hommes en couple masculin nés à l'étranger, contre 25% dans cette région.

On découvre également une proportion similaire de femmes en couple féminin nées à l'étranger qui proviennent de ce pays, totalisant 960 femmes ; à l'échelle du pays, elles représentent 20 % des femmes en couple de même sexe nées à l'étranger.

On constate que, dans les Prairies, 97 % des Philippins et 79 % des Philippines en couple de même sexe sont mariés, comparativement à environ 80 % des Africains et des Asiatiques (beaucoup moins nombreux) et moins de 60 % de ceux nés dans les autres régions du monde. Si l'on considère les Philippins et Philippines résidant dans les autres provinces canadiennes, à peine 55 % sont mariés plutôt qu'en union libre.

Peut-on expliquer ces résultats surprenants par le fait que 86 % des hommes et 60 % des femmes nées aux Philippines résidant dans les Prairies et vivant en couple de même sexe sont des résidents non permanents, alors que cette situation ne concerne que 30 % des hommes et 15 % des femmes nées dans les autres régions du monde ? Ou y aurait-il des problèmes de mesure ou de déclaration ? Ces résultats mériteraient d'être vérifiés dans d'autres études plus spécifiques afin de mieux comprendre les raisons de ces pourcentages très élevés.

CONCLUSION

Ainsi, ces résultats descriptifs issus du recensement 2011 offrent un aperçu de l'estimation de la population des couples de même sexe résidant avec ou sans enfant au Canada. Cependant, une enquête plus approfondie sur le mode de constitution et sur le fonctionnement de ces familles permettrait de mieux connaître

les enjeux propres et communs de ces familles aux configurations variées. Ainsi, après cette analyse exploratoire des données du recensement du Canada, des données complémentaires seraient utiles pour mieux saisir la réalité de ces types de familles minoritaires. Il serait intéressant de recenser l'orientation sexuelle (homosexuelle, lesbienne, bisexuelle, queer, pansexuelle, etc.) ainsi que l'identité de genre, car il n'existe pas, à notre connaissance, de statistiques permettant de mesurer ni de suivre ces pratiques dans le temps. Ainsi, on s'intéresserait par exemple, à savoir combien de personnes vivent dans des familles transparentales qui ne peuvent actuellement pas être différenciées des autres familles.

Les statistiques nous apprennent qu'il y a des milliers d'enfants qui vivent au sein de familles homoparentales au Québec (Daveluy, et coll., 2000). Ces parents homosexuels sont-ils célibataires ou en couple ? Ont-ils adopté ou utilisé les services d'une mère porteuse ? Une clinique de fertilité a-t-elle été impliquée ? Le donneur est-il connu le cas échéant ? Les sondages et les analyses statistiques populationnelles ne permettent toujours pas de découvrir les différents types de structures familiales compris dans la catégorie que nous appelons « familles homoparentales ».

RÉFÉRENCES

- Chicoine, J.-F., P. Germain Daveluy, C., N. Pica, R. Audet, F. Courtemanche et F. Lapointe (2000). Enquête sociale et de santé 1998 [Social and health survey]. Québec: Institut de la Statistique du Québec.
- Francoeur, M.-C. (2015). « Structures familiales et vécu parental dans les familles homoparentales : État des recherches ». Ministère de la Famille. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/familles-homoparentales-rapport.pdf>. Consulté le 30 août 2017.
- Gates, G. J. et A. M. Cooke (2011). « United States Census Snapshot: 2010 ». The Williams Institute, UCLA School of Law. 7 p.
- Gross, M., J. Courduriès, et A. De Federico (2014). « Morphologie des familles homoparentales en France en 2012 », dans Homosexualité et parenté, Jérôme Courduriès et Agnès Fine (éds.), Paris: Armand Colin. 205-212.
- Léger Marketing (2014). « L'homoparentalité », Sondage d'opinion auprès des Canadiens commandé par la Fondation Émergence. Repéré à <https://www.homopho>

bie.org/wp-content/uploads/2015/03/sondage2014.pdf.
Consulté le 30 août 2017.

Statistique Canada (2016) « Les couples de même sexe au Canada en 2016 », Recensement en bref. Produit n° 98-200-X2016007 au catalogue de Statistique Canada. Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016007/98-200-x2016007-fra.cfm>. Consulté le 30 août 2017.

Tremblay, Nicole, et Danielle Julien (2004) « Les familles homoparentales ». *Psychologie Québec* 21 (2): 24-26.